

JOURNAL MUNICIPAL

MAI-JUIN 2022

Faits saillants
- Rapport
financier 2021

pages 4-5

Urbanisme

page 6

SOPFEUinterdiction

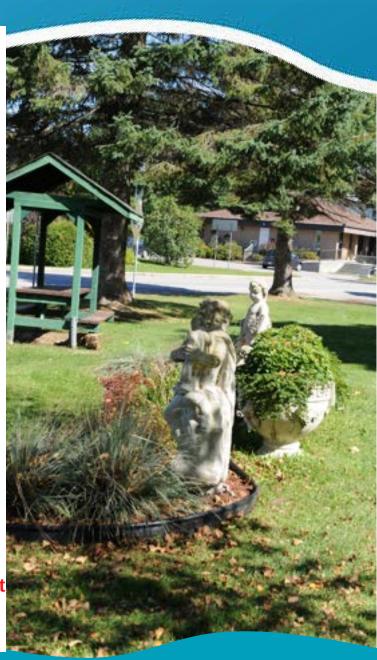
page 7

Comité des loisirs

page 11

Comité embellissement

page 13



Services administratifs

COORDONNÉES

Municipalité de Kiamika 3, chemin Valiquette Kiamika (Québec) JoW 1G0

tél.: 819-585-3225 téléc.: 819-585-3992

Maire

Michel Dion poste 8231 mairie@kiamika.ca

Directeur général

Marc-André Bergeron poste 8221 dg@kiamika.ca

Secrétaire-réceptionniste

Manon Demers poste 8225 info@kiamika.ca

Secrétaire-trésorière adjointe et service de comptabilité

Sophie Gauthier poste 8229 adjointe@kiamika.ca

Inspecteur en bâtiments et en environnement

Tommy Millette poste 8223 urbanisme@kiamika.ca

Chargée de projets loisirs et culture

France Desjardins poste 8224 loisirs@kiamika.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi 8h à 12h 13h à 16h

> Vendredi Bhà12h

Mot du maire

Bonjour,

L'été est enfin arrivé. Pour la municipalité, le ménage du printemps tire à sa fin et les travaux proprement dits pourront bientôt commencer. La municipalité a reçu plusieurs subventions et des travaux de réfection sont prévus cet été.

Vous avez sûrement remarqué que la municipalité a affiché dernièrement plusieurs postes à combler au sein de son organisation. La pénurie de main-d'œuvre frappe la région de plein fouet et la municipalité n'échappe pas à cette réalité. Si œuvrer dans le domaine municipal vous intéresse, n'hésitez pas à venir porter votre C.V., la municipalité compte se créer une banque de candidats.

Vous pourrez lire dans les prochaines pages les faits saillants du rapport financier de 2021. Soyez à même de constater que la municipalité a su assurer une saine gestion de vos taxes et que plusieurs projets ou achats d'équipements ont été réalisés au courant de l'année passée.

Je vous souhaite donc un bel été, soyez prudent dans vos déplacements, respectez les codes d'éthiques lorsque vous naviguez et profitez de notre belle région.

Michel Dion,

Maire

Taxation

Les dates des prochains versements sont les 15 juillet et 15 septembre 2022.

Les paiements peuvent être effectués:

- Par chèques, via la poste, ou en déposant vos chèques dans la boîte métallique à la porte du bureau municipal. N'oubliez pas de joindre votre talon de remise.
- Par paiement électronique par l'entremise des services automatisés de la plupart des institutions financières.

Vous pouvez aussi acquitter votre versement en argent comptant, par carte de débit ou carte de crédit en vous présentant au bureau municipal. Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec nous au 819-585-3225 poste 8225.

Faits saillants- Rapport financier 2021

Chers contribuables,

Lors de la séance ordinaire du conseil, tenue le 9 mai 2022, les États financiers consolidés pour l'année 2021 ont été déposés. Je dois faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ 2021

L'exercice terminé le 31 décembre 2021 s'est soldé par un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 113 033 \$.

L'endettement total net à long terme se situe quant à lui à 883 154 \$.

Les grandes lignes du rapport financier consolidé 2021 sont :

Revenus de fonctionnement	2312313\$
Charges de fonctionnement	2 362 545 \$
Remboursement – dettes à long terme	262 791 \$
Amortissement	327 438 \$
Affectations	129 827 \$

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

La firme Allard Guilbault Mayer Millaire Richer Inc. a déposé son rapport le 10 mai 2022. Le rapport des auditeurs 2021 mentionne qu'à leur avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Kiamika et de l'organisme qui est sous son contrôle au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX POUR 2021 TRAITEMENTS DES ÉLUS

En vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des membres du conseil municipal, le présent document doit mentionner les rémunérations et allocations de dépenses des élus :

Poste	Rémunération	Allocation de dépenses	Montant total
Maire	15 396,09 \$	7 698,05 \$	23 094,14 \$
Conseiller.ère	5 131,79 \$	2 565,90 \$	7 697,69 \$

Journal municipal de Kiamika - page 4

Faits saillants- Rapport financier

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR 2021

Les immobilisations réalisées au cours de l'exercice 2021 se chiffrent à plus de 215 664 \$ et sont financées par la Municipalité, par des subventions gouvernementales et autres tiers. Les projets les plus importants réalisés sont :

- Acquisition de matériel informatique
- Gravelage d'une portion du chemin Chapleau
- Gravelage d'une portion du chemin Poulin
- Pavage d'une portion du chemin du lac François
- Pavage d'une portion du Rang 6
- Pavage d'une portion du chemin du lac Guérin
- Radars pédagogiques
- Achat terrain dans le secteur du lac François

TRAITEMENT DES ÉLUS POUR FONCTIONS PARTICULIÈRES

Pour toutes les fonctions particulières prévues au 3e alinéa de l'article 2 de la Loi sur le traitement des élus et qu'exerce un membre du conseil au sein de la municipalité, d'un organisme mandataire ou d'un organisme supra municipal qui ne verse pas de rémunération à leurs membres, la rémunération est fixée à .

- ·34 \$ par séance à laquelle il assiste si cette séance se tient à l'extérieur du territoire de la Municipalité de Kiamika;
- ·20 \$ par séance à laquelle il assiste si cette séance se tient à l'intérieur du territoire de la Municipalité de Kiamika, et ce, jusqu'à concurrence d'une somme totale de 1 360 \$ (40 réunions par membre du conseil).

CONCLUSION

Nous sommes fiers des résultats obtenus pour l'année 2021, plusieurs travaux ont été réalisés sur le territoire de la municipalité. Nous continuerons sur la même lancée pour l'année 2022, ainsi l'ensemble des conseillers et les employés s'assureront d'être à l'écoute et de répondre aux demandes des citoyens.

Le maire, Michel Dion

Urbanisme

La Municipalité de Kiamika a procédé à l'adoption d'un règlement pour le lavage obligatoire des embarcations. Il sera possible de le consulter sur notre site internet ou en demandant une copie à urbanisme@kiamika.ca.

Nous implanterons, au courant de l'été, des stations de lavage à divers endroits de la Municipalité. Il sera nécessaire pour tous d'effectuer le nettoyage de votre embarcation avant la mise à l'eau sur un cours d'eau du territoire de Kiamika.

L'utilisation des installations sera gratuite et un certificat de lavage sera émis sur place.

Bonne saison estivale!

Nouvelles!

VOUS AIMEZ FAIRE ENTENDRE VOS OPINIONS ET VOS IDÉES? LA GRIFFE EST À LA RECHERCHE D'AÎNÉS SOUHAITANT FAIRE PARTIE D'UN COMITÉ DE PILOTAGE QUI DEVRA METTRE EN PLACE DES FORMATIONS EN INFORMATIQUE, ACCESSIBLES À TOUS LES AÎNÉS DE LA MRC. VOUS SEREZ, ENTRE AUTRES, CHARGÉ DE CHOISIR LES THÈMES QUI SERONT ABORDÉS DANS LES FORMATIONS.

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET/OU MENTIONNER VOTRE INTÉRÊT, CONTACTEZ GENEVIÈVE À LA GRIFFE: 819-440-2044



SOPFEU - INTERDICTION

Plusieurs feux de forêts ont fait des ravages depuis le début de la saison plus chaude. Nous tenons à vous rappeler que vous devez vérifier les recommandations émises par la SOPFEU.

Pour ce faire, consulter l'adresse suivante :

https://sopfeu.gc.ca/

Pêche en herbe

La municipalité de Kiamika accueillera le 4 juin à la Pourvoirie et camping Pimodan, 35 jeunes pour une journée d'initiation à la pêche sportive dans le cadre d'activités du programme Pêche en herbe. Réalisé en collaboration avec Canadian Tire, son partenaire principal, et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), ce programme favorise la relève à la pêche sportive.

Les participants se verront remettre :

- un certificat Pêche en herbe faisant office de permis jusqu'à ce que le jeune détenteur atteigne l'âge de 18 ans;
- un encart promotionnel permettant de bénéficier de rabais de 15 % sur le prix régulier d'ensemble de canne à pêche à lancer léger ou moyen et sur le prix régulier d'accessoires de pêche disponibles en magasin chez Canadian Tire.

Condition d'admission : être âgé.e de 6 à 17 ans.

***N.B: Les places seront limitées (35 participants) et les résidents de Kiamika seront priorisés.

Pour vous inscrire ou pour plus d'informations, veuillez communiquer avec la municipalité:

819-585-3225 #8225 ou par courriel info@kiamika.ca





COLLECTE DES DÉCHETS

	Mai 2022							3 1	Juin 2022						
	D	L	М	M	J	V	5		D	L	М	м	J	V	5
ERE	1	2	3	4	5	6	7	ERE				1	2	3	4
W	8	9	10	11	12	13	14	W	5	6	7	8	9	10	11
REE	15	16	17	18	19	20	21	-	12	13	14	15	16	17	18
T	22	23	24	25	26	27	28		19	20	21	22	23	24	25
			31						26	27	28	29	30		

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

QU'EST-CE QU'UN ENCOMBRANT?

Lin encombrant est un objet qui, de par son volume, est trop grand pour entrer dons un bac noir.

CETTE ANNÉE, UNE CO-COLLECTE D'ENCOMBRANTS

Cette année, il y a un changement dans lo collecte des encombrants i la co-collecte. Ces collectes impliquent que le bois que vous disposence en bordune du chemin deva être séparé du reste das encombrants. Il y auxe donc dans comisons de collecte différents qui se suivent et effectuerent le remessage des encombrants dan pour le bois et un pour les autors encombrants.

Cette co-collecte permettra à la Régie de valoriser le bois provenant des encombrants.

DISPOSITION DES ENCOMBRANTS



La prochaine collecte se fera dans la semaine du 29 mai

COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

La collecte des Résidus Domestiques Dangereux (RDD) se tiendra le jeudi 26 mai de 8h00 à 17h00.

L'endroit pour déposer vos RDD est situé directement derrière la salle municipale, au 4 chemin Valiquette.

Bibliothèque



Horaire de la bibliothèque

12h30 à 15h30 Mardi

Mercredi 18h00 à 20h00

Samedi 9h00 à 13h00

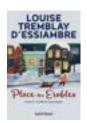
Nous avons plusieurs nouveaux livres sur les rayons.

• La bibliothèque accepte les dons de livres récents et en bon état.

Bientôt sur nos rayons!









Consultez toutes les nouveautés sur notre catalogue en ligne: mabiblioamoi.ca /kiamika

Remerciements



Nous tenons à remercier l'organisme

"Prévoyance envers les aînés " qui nous ont offerts 25 paires de crampons aux participant(e)s du Programme "ViActive". L'organisme offre d'autres services aux aînés. Vous pouvez visiter leur site internet.



Un gros MERCI à messieurs Daniel Pambrun et Clément Mainville VINCTIVE pour leur animation, implication leur dynamique et leur disponibilité pour le programme ViActive.

Informations de la MRC



Vous pouvez faire partie du groupe Facebook! Allez Visiter leur site.



Défi Pissenlits

En mai, offrons nos pissenlits aux abeilles

Ce printemps, nous vous invitons à retarder la tonte des pissenlits, afin d'offrir cette riche source de pollen et de nectar aux abeilles et insectes pollinisateurs.





Le pissenlit est l'une des premières sources en abondance de nourriture au printemps.

Après un rude hiver sous la neige, les insectes pollinisateurs profiteront de tous ces pissenlits pour reprendre des forces pour la saison de pollinisation qui commence.

Dans un monde où les pesticides sont de plus en plus utilisés et les champs souvent en monoculture, les pollinisateurs manquent de sources de nourriture saines et variées.

Comité des loisirs

DERNIER BINGO AVANT L'ÉTÉ VENDREDI LE 10 JUIN À 19H00





Amie des ainés (MADA)

Dans le cadre du tirage pour la participation au sondage de la municipalité amie des aînés (MADA), la personne gagnante s'est méritée un panier rempli de produits de la région, provenant de Juste les Hautes, d'une valeur de 100\$ ainsi qu'un certificat cadeau au marché Vallée de la Kiamika au montant de 50\$







Comité embellissement

Dans le cadre de l'année de classification horticole des fleurons voici l'activité d'ouverture que vous propose le comité embellissement de Kiamika.

Participez à l'activité le mercredi 25 mai 2022 à 19h00 à la salle municipale de Kiamika. Faites votre potée fleurie en bonne compagnie.

La terre, le compost ainsi qu'une variété de fleurs sont compris. Vous pouvez apporter votre pot (entre 12 et 18 pouces).

Des pots sont aussi disponibles sur place.

*PS: n'oubliez pas vos gants.

<u>Inscription obligatoire pour l'activité</u>

Prix: \$20(si vous apportez votre pot)
Prix: \$25 (si vous prenez le pot sur place)
payable à l'avance au comptoir de la
municipalité en argent comptant.

Volet touristique



Activités

Tirage d'une courtepointe d'une valeur de 1600\$



« Étoile de Bethléem » pour lit Queen 92 x 92.

Au profit de la paroisse Bon Pasteur, communauté St-Gérard, Kiamika. Le 9 octobre 2022 à la messe de 9 h 15. 2 \$ le billet, 3 pour 5 \$ ou 15 pour 20 \$. Mariette Bondu-St-Jean 819 499-1183 Francine Brière, 819 585-3557 Lou Gilbert, 819 585-3713 Lise Lacasse, 819 585-3794 Suzel Lafleur, 819 585-2275

Association des propriétaires du Lac François (APLF)

L'Association des propr<mark>iét</mark>aires du Lac François vous souhaite une belle saison estival<mark>e 2022. Bien</mark>venue à tous les nouveaux propriétai<mark>res, membres</mark> et visiteurs.

N'oubliez pas d'ad<mark>hérer au code d'</mark>éthique ainsi qu'aux règlements en vigue<mark>ur. Au plaisir de vo</mark>us voir au Lac cet été!

Votre comité d'administration

Des questions ou commentaires?

aplacfrançois@gmail.com www.facebook.com/APLacFrancois



Veuillez prendre note que les bureaux seront fermés dans le cadre de ces deux dates (24 juin et 1er juillet).

Les prochaines séances du conseil municipal se tiendront les:

- 13 juin 2022
- 11 juillet 2022



Restez informés, suivez-nous sur Facebook!

Municipalité de Kiamika

